

Premiers Équipements Professionnels

**UNIQUEMENT POUR LES ELEVES DE
2nde BAC PRO et 1^{er}er année CAP**

Madame, Monsieur,

La région Nouvelle Aquitaine aide les jeunes de certaines filières pour l'acquisition des premiers équipements professionnels. Pour le Bac Pro Transport, le montant attribué est de 115 euros.

Dans le cadre de cette mesure, le lycée des métiers Saint-Genès va assurer la commande et la logistique de l'acquisition.

Les premiers équipements concernent les EPI (équipements de protection individuel) dont le coût est de 59 euros.

Le choix d'un équipement numérique individuel a été retenu pour l'intégralité du parcours du baccalauréat professionnel.

Une convention de mise à disposition sera éditée à la rentrée.

L'aide attribuée par la région ne couvrira pas l'ensemble des frais.

Pour la commande des tailles (vêtements et chaussures), vous devez vous rendre sur le site (Guide d'utilisation en annexe) : <https://xo-securite.com/>

Bien cordialement

Pierre-André Dubois
Directeur du lycée des métiers Saint-Genès



Saint-Genès La Salle
Le Directeur du Lycée des Métiers
2103, rue de Saint-Genès - Bordeaux
05 56 33 84 84
www.saint-genes.com

ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE SAINT-GENES LA SALLE BORDEAUX - TALENCE

160, rue de Saint-Genès, CS 21103 - 33 081 Bordeaux Cedex

Tel : 05 56 33 84 84

www.saint-genes.com